

Objection au système de santé – L'essentiel en bref

Idéal

Cette objection est l'occasion de témoigner de ma confiance en la Vie. Tous les événements peuvent prendre sens, peuvent être source d'apprentissage, ceux que nous jugeons comme « bons », comme ceux que nous jugeons « mauvais ». La maladie et la mort font partie de la vie et peuvent nous amener à mieux nous connaître.

Je ressens trop souvent les professionnels de la santé, les vitrines des pharmacies, les campagnes de «prévention», comme distillant la méfiance et la peur. J'aimerais dire à chacun et chacune, comme l'antique chant sumérien à Gilgamesh : ... *prends confiance, la force qui te mène est une force sûre.*

À moyen terme

Le système de santé suisse devrait reconnaître les médecines dites « douces » ou « alternatives ».

Les comptabilités des divers acteurs devraient être rendues publiques.

À court terme

La justice devrait reconnaître le droit à la différence, le droit à l'objection de conscience dans le domaine de la santé, car la loi actuelle ne laisse plus aucune marge de manœuvre.

Je me vois contraint de soutenir financièrement un système basé sur le profit et la technique, alors que ma santé (et la vôtre, j'en suis convaincu) dépend bien plus de la relation, du rythme, de la patience, du sens donné à la vie.

La société a besoin de personnes qui sont dans les marges, qui jouent le rôle d'éclaireurs, qui prennent des risques aussi, qui témoignent de la diversité des points de vue.

En pratique

Suite au refus de paiement des cotisations en 2008, l'assurance engage une procédure qui se termine devant le *Tribunal cantonal des assurances*. «Le Tribunal de céans ne peut juger de la pertinence de l'argumentation du recourant pour sortir du système de l'affiliation obligatoire à l'assurance maladie. En effet, comme le Tribunal fédéral des assurances l'a statué dans un recours similaire au cas d'espèce (...), le Tribunal de céans est tenu d'appliquer les lois fédérales (...).»

À ce stade, sous la pression de la justice, j'ai finalement payé. Mais le refus continue concernant les cotisations dues en 2009 ...

Michel Mégard

Genève, avril 2008 & février 2009